

**Pré-inscription à la préparation écrite du concours interne
d'accès aux instituts régionaux d'administration (IRA)
Session « printemps » 2021**

Sommaire

- Conditions d'admission à concourir	page 1
- S'inscrire à la préparation	page 2
- Préparer l'épreuve écrite	page 3
- Préparer le dossier RAEP	page 3

CONDITIONS D'ADMISSION À CONCOURIR

Le concours interne

s'adresse aux fonctionnaires et agents de l'État [...] qui, à la date de la clôture des inscriptions, sont en position d'activité, de détachement ou de congé parental [...] et justifiant de quatre années au moins de services publics (ne sont pas prises en considération les périodes de formation ou de stage dans une école ouvrant accès à un corps de la fonction publique).

[Art.1 - Section 2 du décret n°2007-1247](#)

PRÉ-INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

- Formulaire de pré-inscription complété dactylographié par le candidat, visé par le supérieur hiérarchique et adressé à l'animateur (ou au correspondant de la formation).
- Curriculum vitae dactylographié précisant le parcours professionnel.
- Copie du courrier de notification des résultats obtenus à l'écrit en cas de présentation aux derniers concours d'entrée aux IRA.

**Ces documents sont à transmettre
UNIQUEMENT
à votre référent formation.**



Les dossiers feront l'objet d'un examen attentif au regard notamment du parcours professionnel du candidat, de son cursus scolaire et universitaire à occuper un poste de catégorie A.

Les candidats doivent avoir conscience de l'investissement que représente cette préparation. Plusieurs éléments doivent être pris en considération, notamment l'exigence d'une telle préparation et les conséquences professionnelles et personnelles d'une éventuelle réussite au concours (parcours de formation de 12 mois, dont une période en institut de 6 mois et une période en situation professionnelle de 6 mois).

PRÉPARER L'ÉPREUVE ECRITE

OBJECTIF

Renforcer la capacité des participants à répondre aux exigences de l'épreuve d'admissibilité portant sur la résolution d'un cas pratique (note argumentée) permettant de vérifier les qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des solutions appropriées à partir d'un dossier à caractère administratif.

NB : La préparation ne concerne pas la deuxième épreuve, néanmoins le programme du questionnaire est fixé par [l'arrêté du 28 mars 2019 en annexe1](#).

CONTENU ET DÉROULEMENT

Une préparation à distance pour la première épreuve (Résolution d'un cas pratique) est proposée via la plateforme FOR-MI de la sous-direction du recrutement et de la formation (SDRF), depuis internet ou l'intranet du ministère de l'intérieur. Elle comprend un guide de préparation, des modules de méthodologie, de la documentation, une webographie et trois exercices d'entraînement.

Une fois l'inscription à la préparation validée, le candidat recevra un message de confirmation avec les modalités relatives à la connexion à la plateforme e-formation, et un lien vers des tutoriels.

Et pour compléter...

AIDE À LA CONSTITUTION DU DOSSIER RAEP

Une formation en e-learning est accessible depuis l'intranet ou internet à partir de ce lien <https://eformation.sdrf.drh.interieur.gouv.fr>

Ce module aide le candidat à comprendre l'objectif du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) et lui permet de travailler à la constitution de son propre dossier.